

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
13 juillet 2001
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-sixième session
Point 179 de la liste préliminaire*
Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année

**Lettre datée du 13 juillet 2001, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Je tiens à appeler votre attention sur le dernier acte de terrorisme palestinien dirigé contre Israël.

Hier soir, Yehezkel Mualem, âgé de 49 ans, père de quatre enfants, a été gravement blessé par des tireurs palestiniens près de Givat Haharsina. Mualem est mort pendant la nuit des suites de ses blessures. Un second Israélien a été légèrement blessé au cours de la même attaque.

Dans la même journée, au cours d'un autre incident, David Cohen, âgé de 31 ans, a été grièvement blessé par des coups de feu tirés par des Palestiniens d'un véhicule en marche. Cohen est mort de ses blessures ce matin à Jérusalem.

Hier également, peu après 9 h 30 (heure locale), trois membres d'une famille israélienne ont été blessés par des coups de feu tirés par des Palestiniens alors que leur véhicule, tombé dans une embuscade, était criblé de balles. Erez Shmuleyan a été gravement blessé à la tête tandis que sa femme, Ilanit, et leur fils de 7 mois, Elisha, ont été légèrement blessés par des éclats de verre et des fragments de balle.

Dans la ville d'Afula, au nord d'Israël, des policiers vigilants ont réussi à empêcher un attentat-suicide à la bombe après avoir repéré un individu à l'allure suspecte qui tenait un sac étroitement serré sur sa poitrine. Ils ont pu l'arrêter et l'empêcher de faire exploser le contenu meurtrier de son sac, bourré de clous et d'explosifs.

Divers autres incidents au cours desquels des Palestiniens ont tiré sur des civils israéliens ont également été signalés au cours de la journée d'hier, qui a été l'une des plus violentes de ces dernières semaines. Au total, six Israéliens ont été blessés et deux Israéliens ont été tués.

* A/56/50.

Ces attaques ne sont que les derniers incidents d'une campagne de terrorisme palestinien qui dure depuis plus de neuf mois et que j'ai décrite en détail dans mes lettres des 3 juillet 2001 (A/56/138-S/2001/662), 21 juin 2001 (A/56/119-S/2001/619), 19 juin 2001 (A/56/98-S/2001/611), 18 juin 2001 (A/56/97-S/2001/604), 13 juin 2001 (A/56/92-S/2001/585), 11 juin 2001 (A/56/91-S/2001/580), 4 juin 2001 (A/56/85-S/2001/555), 30 mai 2001 (A/56/81-S/2001/540), 25 mai 2001 (A/56/80-S/2001/524), 18 mai 2001 (A/56/78-S/2001/506), 11 mai 2001 (A/56/72-S/2001/473), 9 mai 2001 (A/56/69-S/2001/459), 1er mai 2001 (A/55/924-S/2001/435), 23 avril 2001 (A/55/910-S/2001/396), 16 avril 2001 (A/55/901-S/2001/364), 28 mars 2001 (A/55/863-S/2001/291), 27 mars 2001 (A/55/860-S/2001/280), 26 mars 2001 (A/55/858-S/2001/278), 19 mars 2001 (A/55/842-S/2001/244), 5 mars 2001 (A/55/821-S/2001/193), 2 mars 2001 (A/55/819-S/2001/187), 14 février 2001 (A/55/787-S/2001/137), 13 février 2001 (A/55/781-S/2001/132), 2 février 2001 (A/55/762-S/2001/103), 25 janvier 2001 (A/55/748-S/2001/81), 23 janvier 2001 (A/55/742-S/2001/71), 28 décembre 2000 (A/55/719-S/2000/1252), 22 novembre 2000 (A/55/641-S/2000/1114), 20 novembre 2000 (A/55/634-S/2000/1108) et 2 novembre 2000 (A/55/540-S/2000/1065).

Ces attaques n'ont été possibles qu'à la suite du refus persistant des dirigeants palestiniens de prendre la moindre mesure concertée pour les prévenir. Des terroristes ayant fait l'objet de condamnations continuent à errer dans les rues, quasiment libres de concevoir et de perpétrer des attaques terroristes, à leur discrétion. Les tireurs palestiniens jouissent d'une liberté de mouvement et d'action presque totale et peuvent ainsi prendre des civils israéliens pour cible à leur gré.

Israël demande de nouveau aux dirigeants palestiniens de prendre des mesures immédiates pour mettre un terme à la violence et au terrorisme en incarcérant à nouveau les terroristes qui ont été condamnés et en mettant fin à la campagne d'incitation constante orchestrée par les médias officiels palestiniens.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 179 de la liste préliminaire et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Yehuda **Lancry**